



ECO EMBALLAGES



# Durée de vie des déchets



de la Zone Sous-Vosgienne

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



• **Mouchoir en papier**

3 mois



• **Emballage plastique de barre énergétique**

450 ans



• **Peau de fruits**

3 mois à 2 ans



• **Bouteille plastique**

1000 ans



• **Mégot de cigarette**

1 à 5 ans



• **Carte magnétique**

1000 ans



• **Chewing-gum**

5 ans



• **Bouteille en verre**

4000 ans



• **Cannette aluminium**

de 200 à 500 ans



• **Pile mercure et Cadmium**

non dégradable



Ne laissons pas nos déchets  
dans la nature, ils polluent  
le paysage,  
les sols, et l'eau



# « STOP AUX DÉCHETS ! »

## Code de bonne conduite



**1 - N'abandonnez pas volontairement vos déchets dans la nature.** C'est un acte d'incivilité qui peut être puni par la loi.



**2 - Lors de vos sorties, emportez toujours un sac à déchets avec vous** qui pourra contenir vos déchets et ceux que vous rencontrez.

**Astuce :** Utilisez un simple sachet plastique qui trouvera facilement sa place dans votre sac à dos, votre poche ou votre sacoche.

**3 - Veillez à fermer correctement votre poubelle ou votre poche** afin qu'aucun déchet ne s'échappe involontairement.



**4 - Rapportez vos déchets** chez vous ou déposez les dans les **poubelles** présentes sur le parcours.



**5 - Montrez l'exemple et ramassez** les déchets que vous voyez.



**6 - Adoptez ce comportement à chaque sortie.**



Les meilleurs déchets  
sont ceux que l'on ne  
produit pas!



# Gérez vos déchets : Stop aux suremballages



Limitez au maximum les emballages emportés dans la nature  
qui peuvent devenir involontairement perdus.



## Comment ?



**1 - Conditionnez vos vivres dans une pochette unique,**  
réutilisable et rechargez-la à chaque sortie avec les produits  
dont vous avez besoin.



**2 - Achetez chez les producteurs locaux,**  
ce qui permet de faire fonctionner l'économie locale et d'avoir  
des produits de meilleure qualité, sans conservateurs...



**3 - Évitez les produits conditionnés en emballage unique**  
Dont les petits emballages se retrouvent régulièrement  
dans la nature et préférez des produits achetés en gros  
conditionnement. Si néanmoins vous ne pouvez vous en passer,  
déballez-les avant la sortie.



**4 - Fabriquez vos produits :** fruits secs (pommes, poires séchées)  
Sont très faciles à faire avec un déshydrateur alimentaire,  
vous pouvez réaliser vous-même vos barres de céréales  
et vos pâtes de fruits.



**5 - Maîtrisez vos besoins.**  
Vous n'avez pas forcément besoin des gels  
et des boissons énergétiques à chaque sortie.



... Et si jamais vous ne pouvez vous passer de produits emballés,  
prévoyez une poubelle de poche.

Le suremballage coûte cher à notre portefeuille et à la planète  
par sa fabrication, son transport et son traitement.